

## ▣ Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne

### Économies d'énergie et électromobilité à l'honneur

**Jean-Noël Loury, président du SDEY, a présenté les projets du syndicat pour 2019 à l'espace culturel d'Appigny. Ce fut aussi l'occasion de récompenser plusieurs initiatives.**

La commune de Lain a été récompensée pour ses actions en faveur des économies d'énergie et a reçu son Certificat d'Économies d'Énergies (CEE).

Le trophée 2018 des territoires électromobiles de l'Auvergne France (l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique) a été remis au SDEY pour ses réalisations d'aménagement dans le département de l'Yonne pour une mobilité plus durable.

#### Le SDEY a augmenté ses aides aux communes

En 2018, le SDEY a commandé et réalisé pour 15,2 M€ de travaux qui se répartissent de la façon suivante : 3,5 M€ en dissimulation, 1,5 M€ en renforcement/sécurisation, 2,4 M€ en extension, 1,7 M€ en réseau télécom, 5,9 M€ en éclairage public et 250 000 € en bornes de recharge pour véhicules électriques pour relancer et clore ce programme. Cela représente une augmentation de 2 M€ par rapport à 2017.

En 2018, s'est achevée la construction de 28 pylônes visant à réorganiser les zones blanches du département. En 2018, a également été achevé le programme de déploiement des bornes de charge 1<sup>re</sup> génération pour la mobilité électrique.



De gauche à droite : Eric Coquille, Remy Clérin, Jean-Noël Loury et Joseph Beretta

Autopartage d'un véhicule dans la commune de Perrigny-sur-Armançon et remise d'un chèque CEE à la commune de Lain

Aujourd'hui, on comptabilise 120 bornes dont 17 rapides, soit 230 raccordements simultanés de véhicules. Cette opération s'est élevée pour le SDEY à 1,8 M€.

En parallèle de ce programme, le SDEY a souhaité développer l'autopartage. Le président Loury a salué l'initiative de la commune de Perrigny-sur-Armançon et de son maire Eric Coquille dans ce domaine.

« En 2019, nous travaillerons pour obtenir la certification ISO 14001 qui est une norme avec un volet essentiellement environnemental. Un nouveau challenge en perspective à relever » a indiqué le président.

L'année 2018 a également été celle de la validation du projet « Hycounais » conduit par le SDEY depuis

près de 5 ans et où avec désormais la SEM Yonne Energie, a été créé, avec le concours de Storengio, Aréva et Electrochae, un dispositif de méthanation qui, dès cette année, s'installera sur le site de la COVED placé à Duchy. « C'est un projet unique en France et en Europe qui produira du méthane de synthèse à partir de gaz carbonique qui s'échappe d'un centre d'enfouissement d'hydrogène fabriqué à partir de l'électricité produite par des éoliennes. »

#### Les projets pour 2019

« Lors de l'examen du budget 2019, voté à l'unanimité, nous avons décidé d'augmenter nos aides pour l'éclairage public avec un taux de

subvention de 70 % pour le passage de la commune en LED intelligent.

De même, afin de diminuer les charges de fonctionnement des communes, nous proposons pour celles qui passent en LED la gratuité de la maintenance pendant 5 ans et pour les autres de diminuer le forfait maintenance de 50 %.

Cette démarche permettra aux communes d'investir pour un équipement de qualité à un moindre coût, d'autant plus qu'avec les économies d'électricité et de maintenance il sera très vite amorti.

Enfin nous accorderons une aide de 80 % aux communes qui voudront supprimer leurs cabines hautes souvent disgracieuses et installées au centre bourg.

Nous avons également voté la prise en charge intégrale du forfait maintenance des bornes de recharge pour véhicule électrique. Il était de 400 €/an pour une borne semi-rapide et de 1 500 €/an pour une rapide.

Nous poursuivrons l'accompagnement dans l'élaboration de leur Plan Climat-Air-Energie Territorial les communautés de communes d'Avallon-Vézelay-Morvan, du Joignien, de la Vonne et du Pays d'Othe, de Yonne Nord et du Gâtinais en Bourgogne qui devrait s'achever courant 2019.

Nous installerons quelques bornes de recharge très rapides pour véhicules électriques, 100 à 150 Kva avec des batteries de stockage afin de ne pas mettre en péril le réseau. Avec notre partenaire allemand Hubject, nous testerons pour la France, un nouveau mode de paiement à la connexion avec un système de détection du véhicule.

Nous poursuivrons notre politique d'autopartage de véhicules électriques en milieu rural. Plusieurs communes sont d'ores-et-déjà intéressées.

Pour nous projeter vers l'avenir, nous allons passer dans la phase concrète de notre politique en faveur des Territoires Intelligents avec :

- la navette électrique autonome à Vézelay ;
- des stations électriques multimodales : vélo, scooter, voiture, service aux habitants le tout alimenté à la fois par le réseau électrique et par les énergies renouvelables ;

- la navette médicale que nous développons avec Patrick Buttner, vice-président de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre. »